

Avertissement !
 Un indicateur ne doit être mobilisé et interprété qu'avec précaution. Il a été développé dans un contexte particulier pour un usage particulier. Il convient de lire soigneusement ses caractéristiques et de prendre en considération les limites d'usage précisées dans la fiche. Un indicateur est un élément quantitatif qui vise à alimenter le débat et non à le remplacer ; il doit toujours être replacé dans la perspective plus large d'une analyse qualitative par ses utilisateurs.

En Bref

Code indicateur
 SNB-B06-12-HAB1

Jeu(x) d'indicateurs
 Nature

Synthèse SNB

Orientation(s) stratégique(s) concernée(s)
 B - Préserver le vivant et sa capacité à évoluer

Objectif(s) concerné(s) principalement
 B5 - Construire une infrastructure écologique incluant un réseau cohérent d'espaces protégés

B6 - Préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement

Objectif(s) concerné(s) secondairement
 B4 - Préserver les espèces et leur diversité

D11 - Maîtriser les pressions sur la biodiversité

E15 - Assurer l'efficacité écologique des politiques et des projets publics et privés

Milieu(x) concerné(s)
 Agricole

Forestier

Zones Humides

Aquatique

Type(s) DPSIR
 Situation (Etat)

Couverture géographique
 Métropole

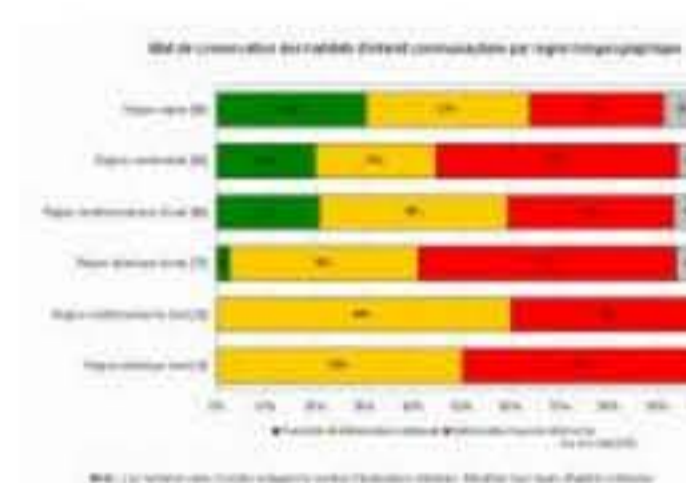
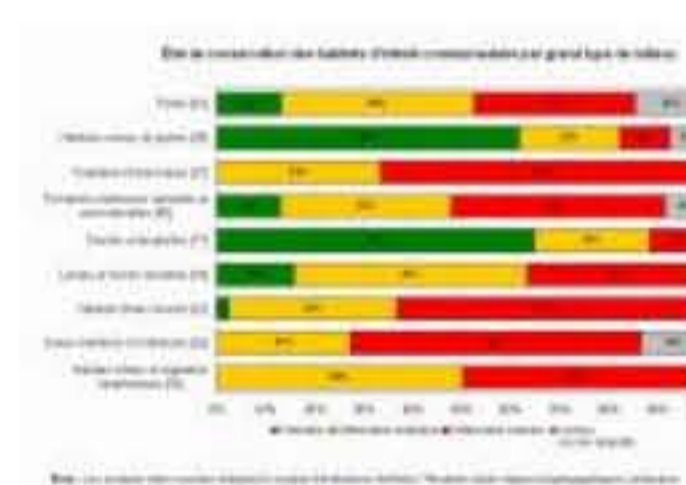
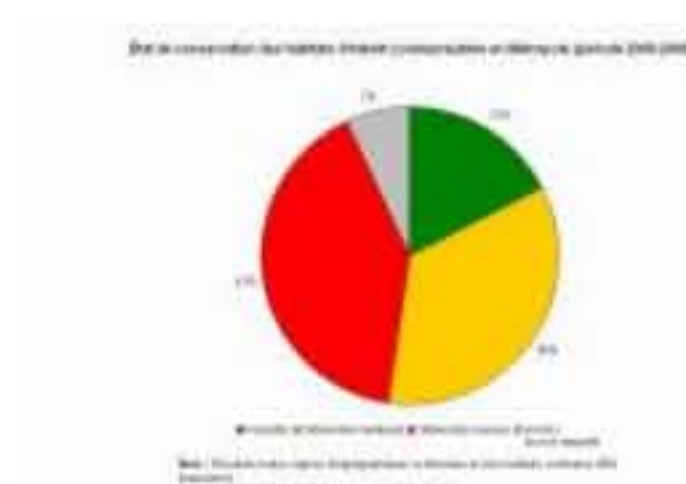
État de conservation des habitats naturels

Proportion des habitats d'intérêt communautaire évalués qui sont dans un état de conservation favorable

Disponibilité
 Disponible

Présentation et interprétation de l'indicateur

Visuels



Valeur par période

17 % pour la période 2000-2006

Modalités d'interprétation de l'indicateur

Pour un habitat donné, l'amélioration de son état de conservation peut être attribuée soit à l'efficacité des mesures de protection et de gestion, soit à une amélioration des données disponibles.

Cependant, les résultats synthétiques à l'échelle nationale, par grand type d'habitats, sont probablement plus robustes.

L'indicateur ne concerne pas uniquement les sites Natura 2000 mais bien l'ensemble du territoire métropolitain. En France, l'évaluation a porté sur 131 habitats.

Trois quarts des évaluations ont conclu à un état de conservation défavorable (41 % dans la classe « mauvais » état de conservation et 35 % dans la classe « inadéquat ») contre 17 % seulement dans un état « favorable ». Dans 6 % des cas, l'état de conservation est inconnu.

Définition, contexte et principales caractéristiques de l'indicateur

Définition	L'indicateur correspond à la proportion des habitats d'intérêt communautaire (listés dans l'annexe I de la directive « Habitats, Faune, Flore »), qui se trouvent dans un bon état de conservation par rapport au nombre total d'habitats évalués en France métropolitaine. L'indicateur est calculé par grand type d'habitats (forestiers, landicoles, marécageux et tourbeux, dulcaquicoles, côtiers, etc.) et pour l'ensemble de la métropole.
Valeur(s) cible(s)	non
Type de variable	Quantitative continue
Unité de mesure	%
Relations avec le(s) objectif(s) renseigné(s)	Les habitats sont des milieux naturels, des assemblages d'espèces ou des écosystèmes ayant une unité fonctionnelle. Les habitats d'intérêt communautaire sont des habitats emblématiques, rares et/ou menacés ; ils sont pris en compte pour la constitution et la gestion du réseau de sites Natura 2000, qui fait partie du réseau d'aires protégées. L'indicateur propose une vision synthétique de l'état des habitats remarquables et, de manière indirecte, des éventuelles pressions. Lorsque la prochaine évaluation aura été réalisée (2013) pour la deuxième période de suivi (2007-2012), cet indicateur permettra d'établir pour la première fois, l'évolution de cet état des milieux naturels remarquables métropolitains.
Continuité du jeu national SNB	Déjà présent à l'identique
Possibilité de rétro-calcul	non
Indicateurs équivalents existant dans d'autres jeux	SEBI
Pas de temps de disponibilité des valeurs	Plus de 5 ans
Pas de temps de restitution	Plus de 5 ans
Remarques	Tous les 6 ans.
Coût de mobilisation	+
Niveau d'appropriation	Averti
Echelle(s) territoriale(s) de restitution	Métropole
Union Européenne	
Grain(s) de précision d'échelle	Métropole

Production de l'indicateur

Producteur	MNHN-SPN
CGDD/SOeS	
Origine et description des données sources	Les données sources sont les résultats de l'évaluation périodique de l'état de conservation de chaque habitat d'intérêt communautaire pour chaque zone biogéographique, réalisée dans le cadre de l'article 17 de la directive « Habitats, Faune, Flore ». Les évaluations sont basées sur les données et études disponibles et l'avis d'experts.
Méthodologie de construction	Le résultat final de chaque évaluation élémentaire est la synthèse de 4 critères notés selon un feu tricolore (+ état inconnu) et agrégés selon des règles bien définies. Les 4 critères doivent être évalués favorables pour classer l'habitat dans un état de conservation favorable. L'indicateur représente la proportion d'habitats pour lesquels le résultat final est favorable.
Date de publication de la première valeur de la série	2006
Rupture de série	Non

Analyse de l'indicateur

Robustesse	+
Précision	-
Sensibilité	-
Efficacité	Non renseigné
Qualité des données	
Principaux avantages	L'indicateur est construit à partir d'une méthodologie explicite, reproductible et partagée à travers l'Union européenne. Il permet une analyse à la fois globale, par région biogéographique et par type d'habitat. Cet indicateur est particulièrement intéressant pour un suivi en continu des SNB successives sur le long terme.
Principales limites	La fréquence de mise à jour est assez importante (6 ans), mais réaliste pour un suivi efficace des changements des écosystèmes. En contrepartie, l'indicateur est peu sensible à court et moyen termes. Le résultat global doit être interprété avec prudence du fait de la diversité de situations possibles pour une même conclusion sur l'état de conservation d'un habitat. L'absence de cartographie des habitats rend l'exercice très dépendant de l'avis d'experts.
Accessibilité des données	+
Homogénéité des données	-
Fiabilité des données	-
Pérennité des données	+
Abondance des données	+

Pistes de travail et d'améliorations

Pistes de travail et d'amélioration	Il serait nécessaire d'améliorer la robustesse de cette évaluation en limitant l'avis d'expert. Celles-ci doivent être fondées davantage sur des données, notamment en réalisant une cartographie précise des habitats. Il semblerait important de travailler sur les liens existant avec les pressions, en utilisant les informations impactant l'état de conservation d'un habitat. Cela permettra d'étudier la faisabilité (robustesse des données, etc...) d'un sous-indicateur présentant la part d'habitats en état de conservation favorable dans chaque sous-ensemble d'habitats impactés par un type de pression donné. Il serait aussi intéressant de travailler sur l'évaluation de l'impact du réseau de sites Natura 2000 sur l'état de conservation des habitats.
--	---